

Réf: Dossier N° 121333

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIÉTÉ PRESTIGES PRESTATIONS (32) » en abrégé « SPP(32) »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 4185, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ PRESTIGES PRESTATIONS (32) » en abrégé « SPP(32) »

Objet : LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES,
LIVRAISON DE FOURNITURE DE BUREAU ,BTP
ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 4185, Ilot 332

Dirigeant(s) : Mme ABO PRUDENCE MARIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05918 du 04/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29604/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

